

# Réunion publique

## T1 Bobigny – Val de Fontenay

### COMPTE RENDU

Montreuil

Centre sportif Arthur Ashe

4 octobre 2021 / 19h-22h

- > Durée de la réunion : 1h50
- > Nombre de participants : 120
- > Début : 19h10
- > Fin : 21h00

#### Déroulé de la réunion :

##### 1. Ouverture de la réunion

- Mots d'introduction de Patrice Bessac, maire de Montreuil
- Mots d'introduction de Stéphane Troussel, président du Département de Seine-Saint-Denis

##### 2. Présentation du projet

- Intervention de Cécile Humbert, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis
- Intervention d'Amélie Bourlieux, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis
- Intervention de Florence Bazin-Bodeau, responsable de Groupe - cheffe de Projet T1 à Val de Fontenay - RATP

### 3. Temps d'échanges

### 4. Conclusion

## 1. OUVERTURE DE LA REUNION

- Mot d'introduction

- **Patrice Bessac - maire de Montreuil, président d'Est Ensemble**

Patrice Bessac fait part de sa satisfaction de voir les réunions publiques présentielles s'organiser à nouveau.

Il remercie l'ensemble des équipes : du Département de Seine-Saint-Denis, de la RATP, d'Est Ensemble, pour le travail réalisé dans le cadre du projet.

Il annonce les sujets abordés au cours de la réunion : le tracé du T1 à Montreuil et les éléments de calendrier. Il précise que la question de l'aménagement des abords du T1 sera évoquée dans une réunion publique dédiée le 21 octobre 2021.

Patrice Bessac rappelle les objectifs et bénéfices du projet : améliorer les conditions de vie des habitants mais également offrir de nouvelles possibilités de déplacement grâce aux interconnexions prévues, par exemple avec le prolongement de la ligne 11.

Il mentionne également la construction du site de maintenance et de remisage (SMR) et le processus de relogement en cours des Gens du voyage pour lequel des fonds européens ont pu être mobilisés.

Enfin, Patrice Bessac rappelle sa mobilisation en faveur du projet de prolongement de la ligne de métro 1.

- **Stéphane Troussel, président du Département de la Seine-Saint-Denis**

Stéphane Troussel commence par remercier et féliciter l'ensemble des équipes pour la concrétisation du projet actuellement visible.

Il rappelle que le T1 Bobigny – Val de Fontenay est un projet attendu du fait de la transformation du territoire qu'il permet, notamment grâce à la destruction de l'ex-A186 qui a eu lieu.

Pour finir, Stéphane Troussel rappelle sa détermination à voir le projet aboutir entièrement, c'est-à-dire de Bobigny à Val de Fontenay et pas seulement jusqu'à Montreuil.

## 2. PRESENTATION DU PROJET

- Intervention de Cécile Humbert, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis
- Intervention de Florence Bazin-Bodeau, responsable de Groupe – cheffe de Projet T1 à Val de Fontenay – RATP

Intervention d'Amélie Bourlieux, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis

- Présentation du projet T1
- Avancement global et planning
- Retour en images sur les travaux déjà réalisés
- Les futurs aménagements à Montreuil
- Les travaux dans les prochains mois
- Le site de maintenance et de remisage
- Information et communication

Retrouvez plus de détails dans le diaporama projeté lors de la réunion, en ligne sur le site du projet T1 (<http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr/reunions-publiques/>)

## 3. TEMPS D'ÉCHANGES

Une intervenante demande à quoi correspondent les travaux d'assainissement.

**Amélie Bourlieux** explique que les travaux d'assainissement visent la construction de plusieurs bassins de rétention souterrains. Ceux-ci permettront la récolte des eaux de pluies et leur régulation.

Une intervenante demande où seront distribués les flash info relatifs aux travaux. Elle précise que la plupart du temps, elle ne les reçoit pas, tout comme les communications de la Municipalité (Le Montreuillois par exemple).

**Amélie Bourlieux** indique que le périmètre de diffusion est déterminé par les impacts des chantiers et la gêne induite. Elle affirme que le périmètre de diffusion va être élargi et qu'un

partenariat avec le journal Municipal *Le Montreuillois* est en cours de construction afin de diffuser les informations travaux plus largement.

**Patrice Bessac** invite l'intervenante à lui indiquer les détails de son problème de distribution de manière personnelle à l'issue de la réunion.

**Un intervenant** s'interroge sur la réorganisation de la circulation aux abords de l'avenue paysagère, notamment en ce qui concerne la rue des Néfliers.

**Patrice Bessac** indique qu'une réflexion « quartier tranquille » est de mise aux abords du tramway et qu'un travail au niveau « micro » est à venir sur les connexions qui vont avoir lieu.

**Un intervenant** rappelle qu'une partie de la population n'a pas pour habitude de consulter les sites internet pour trouver de l'information et souhaite donc que la diffusion via les boîtes aux lettres perdure. Ensuite, il souhaite revenir sur la redynamisation de la vie sociale dans le quartier. Enfin, il s'interroge sur le réaménagement des voiries adjacentes à l'avenue paysagère et affirme qu'aucune concertation n'a eu lieu sur le sujet. Il s'inquiète notamment de la mise en double sens de certaines rues et de l'impact sur l'activité commerciale.

**Patrice Bessac** affirme qu'aucune mise à double sens n'est prévue. Le sens des rues ne changera pas. Il ajoute que les problèmes relatifs à la circulation seront traités au niveau local lors de moments de travail spécifiques.

Concernant la vie sociale, il rappelle qu'il est nécessaire de penser les problématiques de manière globale sans cloisonner les sujets : le T1 est une bonne manière d'amorcer cela car il permet de nous interroger sur la Ville de demain en rapprochant les différents types d'activités.

Enfin, il confirme que la diffusion via le boitage aux lettres, les affiches, le journal municipal est toujours d'actualité.

**Une intervenante** demande à quelle échéance auront lieu les travaux sur les problématiques circulation autour du tramway.

**Patrice Bessac** répond que la question des aménagements des abords du tramway sera traitée dans les mois à venir, celle sur la circulation devrait avoir lieu milieu 2022, environ.

**Un intervenant** demande s'il est possible de mettre en place des palissades de chantier ajourées pour voir l'avancée du chantier.

**Cécile Humbert** indique qu'il s'agit d'une très bonne suggestion, dont elle prend bonne note. Elle évoque également la possibilité d'organiser des visites de chantier.

**Un intervenant** s'inquiète de l'ampleur des travaux et des constructions autour de la zone pavillonnaire près de la rue Côte du Nord. Il se demande également pour quelle raison la solution métro n'a pas été retenue.

**Patrice Bessac** rappelle les bénéfices induits par l'arrivée du tramway et les interconnexions possibles avec les autres lignes.

Pour le reste, il rappelle que les délaissés feront l'objet d'aménagements permettant de laisser l'espace nécessaire vis-à-vis des pavillons.

**Cécile Humbert** affirme que cette section est en effet un peu moins large que les autres. Elle rassure toutefois sur le fait que cela a été étudié et que l'ensemble des circulations pourra cohabiter.

**Un intervenant** souhaite connaître le niveau de bruit induit par le tramway. Il s'interroge également sur le nombre de places de stationnement créées à Montreuil et leur nature.

**Stéphane Troussel** explique que la différence entre l'avant et l'après tramway sera nette. En effet, la circulation du tramway aura un niveau de bruit bien inférieur à l'ex-A186.

**Florence Bazin-Bodeau** affirme que d'après les retours d'expérience, le niveau de bruit baisse nettement après l'arrivée du tramway. Elle explique que cela est étudié et que le matériel roulant et la plateforme sont conçus de manière à limiter le bruit au maximum. Des tapis anti-vibratils sont notamment installés sous la plateforme du tramway en fonction de la proximité avec les habitations.

**Cécile Humbert** explique que des stationnements non prévus à l'origine ont été rajoutés le long de l'avenue paysagère, entre les arbres, pour répondre aux besoins des riverains tout en respectant la place des piétons et cyclistes. Pour ce qui est de leur gestion, la ville n'a pas pris de décision à l'heure actuelle.

**Un intervenant** souhaite savoir si l'intersection Aristide Briand va être aménagée au niveau de la piste cyclable en lien avec le tramway. Par ailleurs, il souhaite savoir si le marquage au sol va être revu. Enfin, il s'interroge sur le fait que la piste cyclable sera bien dans les deux sens partout.

**Patrice Bessac** répond que la piste cyclable au niveau de l'intersection Aristide Briand sera bien aménagée en circuit distinct.

**Cécile Humbert** affirme que le projet a été pensé de manière à intégrer au maximum de vraies pistes cyclables, les carrefours ont notamment été repensés, comme à Aristide Briand où un travail a été conjointement mené avec les équipes du Département dédiées aux mobilités cyclables.

Rue Anatole France à Noisy-le-Sec, la piste cyclable sera bien aménagée en partie montante. En revanche, en partie descendante, l'espace n'est malheureusement pas suffisant pour créer une vraie piste cyclable. Les cyclistes circuleront donc avec les voitures dans cette zone, dont la vitesse est limitée à 30km/h.

**Une intervenante** souhaite savoir si le revêtement de la voirie automobile va être antibruit et connaître le trafic quotidien attendu.

**Patrice Bessac** rappelle que les rames du tramway seront de nouvelle génération donc moins bruyantes. Par ailleurs, la démolition de l'ex-A186 permet un changement radical puisque le trafic routier sera bien moins important.

**Un intervenant** souhaite savoir où trouver la présentation de cette réunion. Il s'interroge également sur la question du financement du projet. Enfin, il fait part d'une problématique de circulation rue Pierre de Montreuil.

**Stéphane Troussel** répond qu'un accord de l'ensemble des partenaires est déjà acté sur le financement de la phase 1. Il alerte toutefois sur le fait que le financement de la phase 2 n'est pas encore bouclé et affirme sa mobilisation sur le sujet.

**Patrice Bessac** précise que les documents de présentation seront mis en ligne sur les sites du T1 Bobigny – Val de Fontenay et de la Ville de Montreuil.

Concernant la rue Pierre de Montreuil, il indique que la Ville, Est Ensemble, la Métropole (et peut-être l'Union Européenne) se mobilisent en faveur d'un programme de requalification durable des voiries. Il indique une échéance de 4 ans pour sa concrétisation.

## 4. CONCLUSION

Patrice Bessac conclut les échanges et remercie les participants.

Il invite les personnes qui le souhaitent à rester afin d'échanger directement avec les équipes sur des questionnements plus personnels.